Ambroise Paré et la religion [1]

par Louis VINCELET

Les historiens qui se sont penchés sur la biographie d'Ambroise Paré se sont heurtés à deux grands écueils : sa date de naissance et son appartenance à la religion réformée.

Nous serons très brefs sur le premier de ces problèmes qui n'est d'ailleurs pas l'objet de notre étude.

Cette date de naissance s'échelonne de 1509 à 1517 selon les auteurs. Carlos d'Eschevannes a précisé cette date au 7 novembre 1509 en se basant sur le fait que ce jour était la fête de Saint-Ambroise, d'où le prénom donné à l'enfant par ses parents. Cette affirmation nous semble une simple supposition, même assez fantaisiste, qu'il est difficile de retenir en tant que vérité historique. En fait, aucun document officiel n'a pu donner la solution exacte, par contre on connaît la date de son décès : le 20 décembre 1590. Pierre Taisan de l'Estoile (1546-1611, donc contemporain de Paré) a consigné dans ses mémoires : le jeudi 20 décembre 1590, veille de la Saint Thomas mourut en sa maison Ambroise Paré, chirurgien du Roi, âgé de quatre-vingt ans... » On peut en déduire aisément qu'il était né en 1510 ; c'est la seule précision valable qu'on puisse trouver.

Le deuxième problème sera le motif de la présente étude. De nombreux auteurs s'y sont attaqués et ont donné des solutions plus ou moins discutables.

Nous exposerons et critiquerons les principaux travaux et documents que nous avons pu étudier. Nous essayerons de nous placer dans le cadre de l'histoire, c'est-à-dire que nous étudierons : A. Paré et sa religion, en fonction : 1°) des événements historiques de son époque et plus particulièrement de ceux qu'il a personnellement vécus, 2°) de ses relations avec les personnages qu'il a connus.

Nous n'apporterons peut-être pas grand chose de nouveau mais nous tenterons de dégager la vérité de tous les écrits plus ou moins contradictoires que nous avons rencontrés.

---

(1) Communication présentée à la séance du 22 janvier 1968 de la Société Française d'Histoire de la Médecine.

L'histoire des années de jeunesse et d'adolescence d'Ambroise Paré apportent-elles des éclaircissements sur sa formation religieuse ?

Fils d'un coffretier (il y a là encore une incertitude dans la vie de Paré : certains historiens ont voulu faire de son père un chirurgien barbier) il est né à Bourg-Hersent, village situé aux portes de Laval. Il a sept ans quand éclate le coup de canon de la révolte de Luther (1517) qui entre en lutte contre l'Eglise sous le pontificat de Léon X à propos de la vente des indulgences, dénonçant en outre les scandales de la vie des Papes en particulier et de l'Eglise en général. Il a dix ans lors de l'excommunication de Luther (1521).

Les idées se répandent vite, les discussions seront passionnées et violentes. Son enfance va donc se dérouler au milieu des troubles graves qui vont perturber la vie religieuse qui avait à cette époque une place si importante et si prépondérante. Si le jeune Paré n'était pas en âge de discuter, souvenons-nous que les oreilles des enfants sont assez ouvertes pour recueillir les conversations des adultes surtout quand le ton monte et celles de Paré, sujet intelligent par surcroît, ne manquèrent sûrement pas de tout enregistrer.

Après quelques essais de menuiserie, son père le place auprès d'un chapelain, le Père Dorsay (nous avons relevé d'autres orthographes de ce nom) à Laval. Ce placement aurait eu pour but de lui apprendre les belles lettres et le latin. Notre chapelain aurait surtout utilisé son élève comme valet. Après environ trois années d'un tel stage il partit sans savoir le latin et ce manque de connaissance lui valut par la suite bien des ennuis comme on le sait. Ses parents croyant reconnaître chez lui un grand mysticisme auraient eu la pensée de le pousser vers les ordres, mais sa vocation était autre, et quittant son chapelain il entre en apprentissage chez le maître Viarlot, chirurgien barbier du Comte de Laval (d'après Carlos d'Eschevannes). Puis il quitte Laval et part poursuivre des études plus sérieuses à Paris, où il débutera en qualité de barbier infirmier à l'Hôtel-Dieu. Nous n'avons aucun renseignement sur sa vie religieuse à cette époque. Pendant cette période parisienne aucun historien ne nous a montré Ambroise Paré assistant aux prêches religionnaires ou chantant des psaumes protestants. Les dates de ce séjour à l'Hôtel-Dieu sont incertaines.

En 1537 il entre au service du Maréchal de Montejan, lieutenant-colonel-général en qualité de chirurgien. Ce fut le début de sa carrière de chirurgien militaire. Nous ne dirons rien des premières campagnes auxquelles Paré participa car on n'y rencontre aucun élément relatif à la question étudiée et nous passerons aux batailles des guerres de Religion où il fut chirurgien des armées royales.

Citons Jean-Louis Vaudoyer, qui nous donne le but de ces guerres : « Il ne s'agit plus de combattre les Impériaux. Deux grands partis divisent la France et c'est une guerre civile, une guerre de religion. L'armée royale reprend d'abord Poitiers, Blois, Tours et Bourges aux Protestants. Puis on alla assiéger Rouen. »

AMBROISE PARÉ,
Premier Chirurgien de HENRY II. de FRANÇOIS
II. de CHARLES IX. et de HENRY III.

Nous nous arrêterons assez longuement à ce siège de Rouen, car cet épisode militaire est riche en documents et en renseignements pour notre propos.

Que fait-on dans ces batailles ? On combat, on traque, on poursuit des Protestants... et notre Ambroise Paré, chirurgien des armées royalistes et loyalistes, s'il est Protestant, serait complice de ces exploits guerriers, lui que tous les historiens ont reconnu comme un homme loyal et honnête ? Ne serait-il , il faut bien le dire, qu'un faux frère ? Nous ne voulons pas lui faire cet affront.

L'armée assaillante est sous le commandement du Duc de Guise et l'on rencontre parmi les chefs présents, Antoine de Bourbon ; cet illustre personnage retiendra tout particulièrement notre attention.

Antoine de Bourbon irrité par certaines clauses du traité de Cateau-Cambrésis (1559) « embrasse la cause protestante par esprit d'opposition et de bravade » (Maurice Andrieux).

En 1560 il rejette le protestantisme et en remerciement de ce reniement il est fait lieutenant-général du Royaume (27 mars 1561).

Au siège de Rouen (1562) il combat dans les rangs des Catholiques, son frère Condé chef des Protestants.

Il est curieux de noter l'évolution inverse de son épouse, Jeanne d'Albret, jalouse d'un mari volage qui la trompe sans vergogne. En 1560, alors qu'Antoine de Bourbon vient de revenir au Catholicisme, passionnée et fanatique, elle se lance dans l'action protestante avec une ardeur dévorante. Sectaire, elle brave son mari et entraîne son fils dans ses convictions religieuses. Le jeune Henri sera partagé entre son père et sa mère, car Antoine veut que son fils « se montre Catholique exact et attentif » et l'envoie en mars 1562 au collège de Navarre.

La veille du dernier assaut qui verra la chute des armées protestantes, enfermées dans Rouen, Antoine est blessé d'un coup d'arquebuse, il en mourra en Catholique disant : « que mon fils serve bien le Roi ». Ce n'est donc pas comme certains historiens l'ont écrit, un huguenot impénitent qui combatit au siège de Rouen, mais un catholique. Nous nous sommes un peu attardés sur Antoine de Bourbon pour démontrer que les armées du Roi n'avaient pas un chef protestant dans leurs rangs et qu'en corollaire il semble inadmissible que le chirurgien Ambroise Paré contribua à reprendre Rouen aux Protestants si, comme Antoine de Bourbon, il n'avait pas appartenu à la religion catholique.

Mais revenons au siège de Rouen. Que se passe-t-il dans cette ville ? Rappelons le brièvement. Les Calvinistes s'en sont emparés au début 1562. François Hue dans son livre « Histoire de l'Hospice général de Rouen de 1602 à 1840 » nous dépeint ainsi la situation : « Eglises, couvents, maisons particulières, tout est pillé, profané, brûlé. La messe ne fut pas dite pendant six mois à la cathédrale, dont le Chapitre s'était retiré à Gaillon pendant que le Parlement se retirait à Louviers. Plus de culte, plus de justice, plus d'administration. »

Pierre Chirol nous décrit de son côté, dans son ouvrage sur « Rouen » les destructions causées par le Protestants. « En 1562, ils s'emparent de la ville et abolissent le privilège de Saint Romain ; le Trésor de la Cathédrale est dévasté, les chasses sont fondues, les reliques brûlées, certaines statutes du portail sont décapitées — on le voit et on le déplore encore. »

Après six mois de siège le Duc de Guise qui a encerclé la ville, donne le 13 octobre 1562 un assaut infructueux et le 14 octobre 1562 à la suite d'un dernier assaut victorieux il pénètre dans la ville. Il s'ensuit malheureusement un nouveau pillage, des supplices et des massacres.

Après la capitulation de Rouen, Ambroise Paré sera victime d'une mésaventure qu'il a rapportée dans ses œuvres (Voyage de Rouen).

Il a ainsi narré comment il fut victime d'une tentative d'empoisonnement : « Après la prise de Rouen, dit-il, me trouuay à disner en quelque compaignie où en auoit quelquesvns qui me hayaient à mort pour la religion me présenta des choux où il y auoit d usublimé ou arsenic ;de la première bouchée n'en aperceu rien : la seconde, ie senti une grande chaleur et cuiseur, et grande astriction en la bouche, et principalement au gosier, et saueur puante de la bonne drogue : et l'ayant apperceü, subit ie pris vn verre d'eau et de vin, et lavay ma bouche, aussi en avallay bonne quantité, et promptement allay chez le proche apoticaire : subit que fus parti, le plat aux choux fut iette en terre. Là donc chez le dit apoticaire ie vomi, et tost après beu enuiron un posson d'huile, et le garday quelque temps en mon estomach, puis derechef la vomi : ladicte huile empescha que le sublimé n'adhérast aux parois de l'estomach ; cela fait, ie mangeay et beu assez bonne quantité de laict de vache, auquel auois mis du beurre et le iaune de deux œufs : voilà comme ie me garenti de la main de l'empoisonneur : et depuis ne voulu manger de choux, ny autre viande en ladicte compaignie. « (Paré, Œuvres. Edit. 1575. Des rapports.)

Avant d'étudier les commentaires qu'à suscité ce texte nous citerons un passage d'un mémoire découvert à la Bibliothèque Nationale par Le Paulmier daté de 1575 écrit en réponse aux attaques de la Faculté à propos de la publication de ses œuvres :

Responce de M. Ambroise Paré, premier chirurgien du Roy, aux calomnies d'aucuns médecins et chirurgiens, touchant ses œuvres.

« Par ceste histoire que ie fais de moy, citée page 939, ie l'ay escrite afin que si aucun auoit empoisonné il pest se secourir par de tels remèdes. Au reste mechamment mes ennemis ont voulu tirer ce mot Religion en conséquence, pour me mettre en haine envers tous les bens de bien ; car il a esté cité par moy pour ne me glorifier avoir suivi telle opinion, mais sulement de peur que le Lecteur ne pensast que i'eusse commis quelque hault crime qui touchast ou la vie ou les biens de quelqu'un, puis qu'on avoit attente sur ma vie. Et moins l'aye cité en intention de monstrer que ceux qui suivent la saincte Eglise Catholique et Romaine, abusent de moyens illiciles pour se deffaire de leurs ennemis. Car ie declare presentement et est

tout certain, que tel empoisonneur n'estoit ny d'une ny d'autre Religion, ains suelement libertain et sans crainte de Dieu (1).

Sans autre remarque, Le Paulmier tire de la première relation la déduction suivante : « Ce récit fournit la preuve évidente que Paré appartenait à la religion réformée » ; c'est aller un peu vite en besogne. Du deuxième texte, il conclut également très rapidement : « ce précieux passage rend désormais toute discussion impossible sur ce point que Paré professait la religion réformée. » Il ne donne pas plus de développement.

Pour Carlos d'Eschevannes, l'énigme est dans le mot Religion. « Nous voyons bien », écrit-il, « en ce récit que quelques-uns le haïssaient à cause de la religion » mais de quelle religion s'agit-il ? Cet historien pense que cette vengeance fut dirigée contre un Catholique estimé trop neutre.

Lucien Diamant-Berger reprend ces mêmes passages et en déduit que Paré appartenait à la religion réformée sans donner grand développement à son opinion.

Personnellement, Ambroise Paré, nous semble, au siège de Rouen, un Monsieur qui n'a pas la conscience très tranquille. Ses textes sont ambigus et équivoques.

On peut se demander si cet empoisonnement a bien été commis. N'aurait-il pas existé que dans l'esprit de Paré ?

Au XVIe siècle, on vit dans la hantise du poison. L'Estoile affirme qu'il y avait sous Charles IX plus de trente mille fabricants de philtres dans Paris. Robert Burnand dans sa « Cour des Valois » nous rappelle qu'à cette époque le poison était roi, roi mystérieux aux cent visages et qu'il se cachait partout.

La symptomatologie de l'empoisonnement de Paré fut fruste, simple sensation gustative, il n'y eut pas de séquelles malgré le traitement assez simple relaté plus haut (Paré dans ses œuvres préconisait les contre-poisons bien plus compliqués). N'a-t-il pas cédé à l'obsession de l'époque ?

Paré, catholique mou, il est chrétien avant tout, a certainement, sans avoir adhérer formellement à la doctrine protestante, eu de fortes sympathies pour ce mouvement. Il y a des amis et... aussi des ennemis.

S'il innocente les Catholiques d'une manière absolue de l'attentat, c'est qu'il sait à quoi s'en tenir. Quand il a mentionné ses ennuis dus à la Religion (pour nous il s'agit de la religion protestante) on peut penser qu'il se souvient qu'il a été hésitant vis-à-vis des protestants, qu'il n'a pas été jusqu'au bout de ses idées. Une vengeance par un empoisonnement ne lui paraît pas impossible. Il n'ose cependant pas impliquer la culpabilité protestante et va chercher un coupable en un quelconque « libertain » qui n'a jamais existé. Et pour cette raison, nous croyons qu'il n'a pas approfondi la question et qu'il est resté dans le vague.

---

(1) Nous n'avons pas cru devoir modifier l'orthographe de ces textes, nous les citons tels qu'ils sont, avec les fautes qu'ils contiennent et les naïvetés de leur style.

En 1564, Catherine de Médicis décide de présenter son fils Charles IX au royaume.

Le 19 mars 1564, Charles IX quitte Fontainebleau pour, selon l'expression de l'époque, « circuir son royaume ».

Paré accompagnera la Cour dans ce voyage qui durera environ deux ans. Au cours de ce voyage, à Bayonne, Catherine de Médicis aurait comploté avec les Espagnols l'extermination des Protestants.

Les guerres de religion continuent, après les combats de Jarnac (13 mars 1569)) où nous n'avons pu retrouver la présence d'Ambroise Paré (cependant Henri Mondor le cite présent), le Duc d'Anjou (futur Henri III) défait les troupes calvinistes commandées par Coligny, qui a remplacé Louis de Condé exécuté après Jarnac, à Moncontour (3 octobre 1569). Le roi Charles IX était à Plessis-les-Tours ; dès qu'il apprit cette victoire, il dépêcha son chirurgien Ambroise Paré auprès des soldats de son frère.

Examinons les rapports qui ont existé entre l'Amiral de Coligny et Ambroise Paré. La position de Coligny pendant les guerres de religion est très complexe et il serait hors de notre sujet de nous apesantir sur son cas. Résumons donc les faits : l'Amiral de Coligny, malgré ses idées religieuses était très apprécié de Charles IX et de Catherine de Médicis pour ses judicieux conseils. Malheureusement, ce chef protestant dépassa les bornes de son rôle politique et de religieux devenant sectaire, il fit passer les intérêts de sa religion avant ceux du pays. Il livra des villes à ses coréligionnaires et fait plus grave à des ennemis, ainsi Le Havre est remis aux Anglais. Hautre trahison qualifiée, écrit Jean Héritier, même opinion de Louise d'Humières.

L'exécution de l'Amiral est décidée (1), elle se déroulera le 22 août 1572. Coligny n'est que blessé et le Roi Charles IX lui dépêche son chirurgien Ambroise Paré. Sont-ce des regrets de sa part ? C'est douteux. Ne veut-il par plutôt connaître la gravité des blessures ? Quant à Ambroise Paré, il s'agit pour lui de soigner un blessé et il le traite avec toute sa conscience professionnelle. Il n'y a pas pour lui de blessés catholiques ou protestants, de blessés amis ou ennemis, il n'y a que des blessés qui doivent être secourus. Il n'est pas le chirurgien ordinaire de Coligny, il n'a jamais eu avec lui que des relations très vagues, il n'a jamais appartenu aux troupes combattantes de l'Amiral (2).

---

(1) Jean Héritier. Catherine de Médicis, page 435. « Le meurtre était parfaitement légal. Il faut tout ignorer des coutumes du vieux temps, et mépriser les textes pour déclamer contre Maurevert, tueur du Roi. Le tueur du Roi est un exécuteur extraordinaire en service commandé... »

Nous ajouterons qu'à cette époque on n'avait pas encore créé de Haute-cour, de cour de justice d'exception... On était plus expéditif. Autres temps, autres mœurs : hélas ! mêmes résultats.

(2) Si les rapports avec l'Amiral de Coligny n'ont été qu'épisodiques et de peu d'importance, par contre, ceux avec les Guise, chefs des ultra-catholiques ont toujours été suivis et bienveillants. Les Guise le réclamaient pour leurs armées. Signalons parmi tant d'exemples celui qui nous montre le Duc de Guise au siège de Metz recevant Paré avec grande joie.

La nuit de la Saint-Barthélémy il est au chevet de son blessé. Il n'est pas là à titre de garde du corps ou d'ami personnel mais simplement de chirurgien en service commandé qui surveille un illustre client, d'ailleurs la suite des événements nous le prouvera.

A. Chaussade, dans la « Revue historique » (novembre-décembre 1927) a décrit la scène qui se passa cette nuit là chez l'Amiral de Coligny : « Paré est au chevet de Coligny. Sur ce point concorde absolument les deux relations les plus détaillées que nous ayons et les plus dignes de foi, puisque l'une a été composée très peu de temps après les événements et qu'elles reproduisent toutes les deux le récit d'un témoin oculaire. Teligny et sa femme se sont retirés vers minuit. Dans la chambre veille Paré, avec Cornaton, Labonne, Yolet, le ministre Merlin et quatre ou cinq autres personnes, des serviteurs. Un peu avant le jour, on heurte à la porte d'entrée, demandant au nom du Roi à parler à l'Amiral. Labonne descend et ouvre. Cossiens se rue à l'intérieur avec ses hommes. Il est environ quatre heures du matin, l'Amiral de Coligny et Nicolas Muss sont assassinés (1). Ambroise Paré et les autres s'échappent par les toits. » Cependant la tradition veut que Paré à cette heure soit caché dans la garde-robe de Charles IX. C'est Brantôme qui a relaté la présence de Paré cette nuit-là chez le Roi : « Charles IX ne voulut sauver aucun Calviniste, sinon Ambroise Paré son premier chirurgien et le premier de la chrétienté... Il l'envoya quérir et venir le soir dans sa garde-robe, lui recommandait de n'en pas bouger ; et disait qu'il n'était raisonnable qu'un qui pouvait à tout un petit monde fut ainsi massacré et si ne le pressa point de changer de religion ainsi que sa nourrice... »

Or Brantôme à l'époque de ces massacres n'était pas à Paris ; il se trouvait à Brouage avec Philippe de Strozzi, Colonel-Général des bandes françaises occupées à propos d'une expédition dans le Pérou qui fut abandonnée.

Ce témoignage de Brantôme ne mérite donc pas qu'on y porte attention. Pourtant combien d'historiens en ont fait la preuve absolue que Paré avait été sauvé cette nuit sanglante par Charles IX.

Marguerite de Valois, dit Malgaine, mieux placée que Brantôme pour être bien informée « note expressément l'extrême regret que manifesta le Roi de ne pouvoir sauver Teligny. La Noue a été sauvé et La Rochefoucault. De Paré pas le moindre mot. » Philippe Erlanger dans son ouvrage si documenté sur le massacre de la Saint-Barthélémy a mentionné Paré chez Coligny, mais n'a fait aucune allusion au Roi cachant Paré chez lui.

De nombreux historiens se sont appuyés sur cette anecdote rapportée par Brantôme pour y discerner une des meilleures preuves du protestantisme de Paré. L'un d'eux a même écrit : « il y a une légende sur la manière dont Paré échappa à la Saint-Barthélémy, ce qui met hors de doute sa qua-

(1) L'assassinat eut lieu à l'Hôtel de Ponthieu, situé entre les rues Tirechape et de l'Arbre sec.

lité de Protestant ». Ce mot légende semble malheureux pour un historien et c'est vraiment affirmer un fait avec du vent. On a écrit aussi qu'Ambroise Paré s'était enfui parce qu'il n'avait pas le goût du martyr. Nous pensons personnellement que Ambroise Paré s'est sauvé de la maison de Coligny non pas par lâcheté mais parce que n'étant pas protestant il n'avait aucune raison de terminer en martyr pour la cause du protestantisme. Il ne lui aurait servi en rien de s'interposer devant des soldats décidés à l'assassinat et en médecin il n'aurait pu sauver son client. Répétons-le encore, il était chez Coligny pour surveiller un blessé et non en garde du corps.

Au lendemain de la Saint-Barthélémy, les Protestants sont en fâcheuses postures, ils ont perdu leurs troupes et leurs grands chefs ont été tués. Les survivants se cachent ou partent en exil.

On dresse à Paris une formule d'abjuration à l'usage de ceux qui avaient pris le parti de rester dans leur maison.

Les Protestants vont à la messe, Navarre et Condé tiennent en leurs mains un missel et entendent la messe, cette messe que les Huguenots nomment « la contrainte ». Cette adjuration est générale pour les grands comme pour les petits. Après avoir tué, on épure.

Quelle est l'attitude d'Ambroise Paré devant cette adjuration ? Aucun historien n'en a donné la date. Nous ne trouvons que des déclarations vagues et imprécises. Peut-on admettre que Paré ait bénéficié de la protection de Charles IX, de Catherine de Médicis, des Guise tout puissants après leur victoire ?

Peut-on dire, comme certains l'ont soutenu, que Paré était un trop petit personnage pour qu'on s'occupe de lui ? Je ne le crois pas. Tout cela paraît insuffisant devant l'ampleur de la réaction catholique ultra. Paré a trop d'ennemis parmi ses collègues chirurgiens, parmi les médecins ; ils n'auraient pas manqué de l'attaquer sur cette question de la Religion et de se débarrasser de lui à cette occasion (1). Par ailleurs il n'est pas un si petit personnage qu'on veut bien le dire, il est célèbre ce chirurgien de tous les Valois, il a suscité bien des envieux.

Nombreux sont ses confrères protestants qui ont dû se cacher, s'exiler ou abjurer. Rappelons par exemple parmi ceux qui échappèrent au massacre : Simon Pietre, Jean Riolan qui se réfugia à l'Abbaye de Saint-Vic-

---

(1) Paré protestant, ses ennemis auraient sûrement profité des troubles consécutifs à la Saint-Barthélémy pour remettre au jour certaines graves accusations qui avaient été portées à son égard lors de la mort de François II (on l'avait soupçonné d'avoir versé un poison dans l'oreille du Roi pendant qu'il le pansait), accusation absurde dont la famille royale n'avait tenue aucun compte. Mais, quand on veut abattre un adversaire, tout est bon, même la calomnie et Dieu sait si les époques troubles y sont proprices.

tor, etc. Citons encore Chambellan (1) qui s'enfuit et se retrouva en Angleterre. Devant ce comportement des médecins protestants, on se demande pourquoi Ambroise Paré aurait-il été intouchable ? Une seule raison me semble valable : c'est qu'il n'appartenait pas à la religion réformée.

Etudions maintenant les arguments théologiques qui ont été avancés en faveur de l'appartenance à l'une ou l'autre religion.

Certains auteurs comme Malgaigne, Jal, etc. se sont appuyés sur des arguments théologiques pour démontrer le catholicisme d'Ambroise Paré, c'est-à-dire, qu'ils ont utilisé des actes de registres des églises relatifs aux naissances, mariages et décès des membres de la famille de Paré. Cette méthode historique a été beaucoup critiquée. Carlos d'Eschevannes pourtant partisan du catholicisme d'Ambroise Paré la rejette : « Ils oublièrent en effet qu'à cette époque le clergé était seul chargé de l'état civil et que l'ordonnance de 1539 rendait obligatoire l'inscription sur les registres de la paroisse ; l'ommission de cette formalité légale pouvait entraîner la nullité des mariages et l'exhédération des enfants, que les édits de 1561 et 1562 défendaient expressément de célébrer des baptèmes dans les assemblées protestantes et prononçaient d'avance l'illégitimité des enfants nés de ces mariages.

Mademoiselle Lépine, dans sa thèse (1901) attque également Malgaigne, même assez violemment, mais sans apporter de preuves historiques valables et bien démontrées, se basant sur Sully et Brantôme bien que « Malgaigne tienne pour nul ce témoignage » dit-elle. Elle fait grand cas également d'une conversation de Charles IX et d'Ambroise Paré, non citée par les historiens sérieux, qui serait à l'origine de l'ordre royal qui arrêta les massacres à Paris et dans les provinces. Si cette conversation a réellement eu lieu, elle prouverait non que Paré était protestant mais qu'il était humain avant tout.

Nous avons dit plus haut, ce qu'il fallait penser du témoignage de Brantôme, examinons maintenant les déclarations de Sully à propos de Paré, car elles ont une certaine importance.

Précisons certaines dates. On a fait de Sully un contemporain de Paré, ce n'est pas exact. Sully né en 1559 mort en 1641 n'avait que douze ans à la Saint-Barthélémy ; c'est seulement soixante ans après ces événements qu'il rapportat dans ses mémoires cette déclaration de Paré : « Par la lumière de Dieu, Sire, je crois qu'il vous souvient m'avoir promis de ne me comman-

---

(1) Les historiens anglais de la Médecine relatent sa fuite à l'occasion de la Saint-Barthélémy : « To avoid it (the massacre) another Huguenot physiciam Chambellan flied from France to England » (Howard W. Haggard).

Par la suite le patronyme de Chambellan fut changé en Chamberlaine puis définitivement devint Chamberlen. Nom que portèrent ses descendants. L'un d'eux Peter Chamberlen, the elder (1560-1631) fut l'inventeur du forceps.

Le Docteur Louis Devraigne dans le chapitre « Histoire de l'obstétrique » de l'« Histoire Générale de la Médecine » publiée sous la direction du Professeur Laignel-Lavastine prétend que Chambellan aurait quitté la France peu avant la Saint-Barthélémy.

der jamais quatre choses, savoir : de rentrer dans le ventre de ma mère, de me trouver un jour à la bataille, de quitter un jour votre service, et d'aller à la messe. »

Prudemment Henri Mondor écrit : « C'est à Charles IX, à en croire les mémoires de Sully, que, sollicité de se faire, par précaution urgente, catholique, Paré aurait, sans gêne » fait la réponse citée par Sully.

Jean-Louis Vaudoyer commente en ces termes le témoignage de Sully : « Les propos qu'il prête à Paré ne sont pas du tout vraisemblables. » Pourtant il soutient la thèse : Paré protestant.

Carlos d'Eschevannes, à son tour, critique ce témoignage : « Comme tous les mots historiques, celui-ci ne fut sans doute jamais prononcé. Nous reconnaissons là, sans peine, le style pompeux de Sully qui, lui, était protestant. »

L'historien A. Chaussade se demande pourquoi Ambroise Paré n'a fait aucune allusion à ces événements dans ses œuvres. En effet les propos tenus entre Charles IX et Ambroise Paré semblent des plus douteux, car Paré qui a beaucoup écrit, n'a pas mentionné ces conversations royales qui paraissent pourtant d'une importance considérable par leurs conséquences.

Nous pouvons donc conclure que les mémoires de Sully, sur les conversations de Charles IX et de Paré, citées sans aucune source sont du type « racontar » et n'ont pas de valeur historique.

Carlos d'Eschevannes à l'aide des registres de l'Eglise Saint-André démontre que Paré a été parrain le 9 avril 1563, donc dix-neuf ans avant la Saint-Barthélémy et une deuxième fois le 21 mars 1578. Commentant cet acte religieux il écrit : « ce qui ne se vit certainement pas c'est un Paré protestant récitant devant le prêtre le symbole des Apôtres, reconnaissance solennelle de la souveraineté de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Il eut fallut qu'il cachat sa véritable religion et trompât l'officiant ». Et il ajoute plus loin : « Le parrain devant être pour l'Eglise le répondant de la foi actuelle ou future du cathécumène doit nécessairement être catholique. » Et il conclue : « Nous n'hésiterons pas à conclure formellement que si le curé Aubry, farouche Ligueur, a admis deux fois Paré à présenter des enfants sur les fonts baptismaux c'est qu'il était catholique et bien connu comme tel. »

Les historiens protestants ont, eux aussi, apporté des arguments théologiques à la discussion : Paré aurait fait de nombreuses citations des Ecritures Saintes en langue française, prouvant ainsi sa qualité de protestant. Il lui aurait été difficile de le faire en latin puisqu'il l'ignorait comme nous le savons.

Haag avance que Paré a donné à l'un de ses enfants le prénom d'Isaac et en déduit que seul un protestant pouvait donner ce prénom biblique à son enfant. A cela nous répondrons que l'Eglise catholique honore un Saint Isaac qui fut un moine martyrisé à Cordou au IXe siècle et qu'il est fêté par l'Eglise le 3 juin.

Le 2 août 1589, le Roi Henri III a été assassiné par le moine Jacques Clément ; la guerre civile a repris, Paris est assiégé. Les Parisiens sont affamés, désespérés, mais Pierre d'Estignac, Archevêque de Lyon qui commande la place refuse de céder. Ambroise Paré va faire une dernière apparition dans l'histoire de son pays ; rencontrant au bout du pont Saint-Michel l'Archevêque, il le supplie de capituler : « Monseigneur, ce pauvre peuple ici que vous voiés autour de vous, meurt de male rage de faim et vous demande miséricorde. Pour Dieu, Monsieur, faites-la lui si vous voulés que Dieu vous la fasse, et songés un peu à la dignité en laquelle Dieu vous a constitué ; et que les cris de ces pauvres gens qui montent jusques au ciel sont autant d'ajournements que Dieu vous envoie pour penser au dû de votre charge de laquelle vous lui estes responsable. Et pourtant selon icelle et la puissance que nous savons tous que vous y avés, procurés nous la paix ou donnés de quoi vivre : car le pauvre monde n'en peult plus Voiés-vous pas que Paris périt au gré des méchans qui veulent emporter l'œuvre de Dieu qui est la paix ? Opposés-vous y fermement, Monsieur, prenant en main la cause de ce peuple affligé et Dieu vous bénira et vous le rendra. »

Que prouve cette intervention de Paré ? Qu'il était dans l'opposition ? Qu'il était protestant ? Non, et nous n'hésiterons pas à nous répéter en écrivant que Paré était avant tout humain, profondément humain et qu'il faisait passer le bonheur du peuple en premier lieu sans s'occuper de concepts religieux quels qu'ils soient.

Le siège de Paris fut levé le 29 août 1590 et cette intervention de Paré peut-être située environ huit à dix jours auparavant.

Ambroise Paré n'avait plus que quatre mois à vivre, il s'éteignit le 20 décembre 1590.

Dans son testament daté du 1er juillet 1587 il demandait à être inhumé en l'église Saint-André, sa paroisse. Le 22 décembre 1590 (1) les parisiens se présentèrent en grand nombre à ses funérailles à Saint-André. La cérémonie fut digne de cet homme qui avait si bien rempli son existence terrestre. Il fut inhumé en catholique, lui qui n'avait jamais cessé de l'être.

Hélas, cette église de Saint-André-des-Arts qui se trouvait sur l'emplacement actuel de la place Saint-André-des-Arts fut démolie en 1808 (2) et nul ne peut se recueillir devant sa pierre tombale. Qu'advint-il des ossements du grand homme ? On eut aucun égard pour eux ; ils furent jetés avec tant d'autres dans d'anciennes carrières qui devinrent ainsi des catacombes.

---

(1) Cette date est affirmée par Goulin (1771) qui déclare l'avoir lue dans les registres de la Paroisse Saint-André. Jal (1872) la mentionne également l'ayant relevée à la même source.

(2) Jacques Hillairet dans son « Dictionnaire Historique des Rues de Paris, tome 2, Editions de Minuit, 1963, donne les précisions suivantes : l'Eglise de Saint-André-des-Arts fut fermée en 1791, vendue en 1797, démolie de 1800 à 1808.

Tous les historiens sont d'accord pour admettre que Paré fut toute sa vie un homme probe, honnête, dont la première qualité fut d'être humain. Pour lui un malade était avant tout un homme sans considérer sa richesse, sa pauvreté, son catholicisme ou son protestantisme.

Un jour à Charles IX malade, qui l'avait apostrophé ainsi : « J'espère que tu vas mieux soigner ton Roi que les pauvres d'hôpital » il aurait répondu courageusement :

— « Non, Sire, c'est impossible.

— Et pourquoi ?

— Parce que je les soigne comme des Rois. »

Cette anecdote (méfions-nous toutefois des paroles historiques qui n'ont jamais été prononcées !) semble assez bien refléter le caractère de Paré et mérite d'être retenue.

Il fut croyant, profondément chrétien ; nous pensons avoir démontré dans cette étude son appartenance au Catholicisme en nous appuyant sur son comportement lors des événements historiques où il fut mêlé et sur la documentation historique de l'époque.

Je crois qu'on peut rapprocher son attitude, vis-à-vis de la religion, de celle de Rabelais (1494-1553) dont l'œuvre nous fait revivre une atmosphère gallicane, c'est-à-dire aussi hostile à l'ultra-montanisme qu'au protestantisme.

Il fit profession de tolérance à une époque où cette vertu était plutôt une rareté et nous terminerons en concluant par cette simple phrase : « Ambroise Paré fut un catholique tolérant ».

Annexe I

LISTE DES ROIS DE FRANCE DE 1515 à 1589

FRANÇOIS 1er, Roi de France de 1515 à 1547 (né en 1494, mort en 1547). — HENRI II, Roi de France de 1547 à 1559 (né en 1519, mort en 1559). — FRANÇOIS II, Roi de France de 1559 à 1560 (né en 1544, mort en 1560). — CHARLES IX, Roi de France de 1560 à 1574 (né en 1550, mort en 1574). Il régna sous la tutelle de sa mère jusqu'en 1563). — HENRI III, Roi de France de 1574 à 1589 (né en 1551, mort en 1589).

Annexe II

LISTE DES PAPES DE 1503 à 1590

1503, JULIUS II (Julien de la Revère, mort en 1513). — 1513, LEO X (Jean de Médicis, mort en 1521). — 1522, HADRIANUS VI (mort en 1523). — 1523, CLEMENS VII (Jules de Médicis, mort en 1534). — 1534, PAULUS III (Alexandre Farnèse, mort en 1549). — 1550, JULIUS III (mort en 1555). — 1555, MARCELLUS II (fut Pape pendant 21 jours, mort en 1555). — 1555, PAULUS IV (Caraffa, mort en 1559). — 1559, PIUS IV (mort en 1565). — 1566, PIUS V (Saint, mort en 1572). — 1572. GREGORIUS XIII (mort en 1585). — 1585, SIXTUS V (Felece Peretti, mort en 1590). — 1590, URBANUS VII (mort en 1590). — 1590, GREGORIUS XIV (mort en 1591).

BIBLIOGRAPHIE

1. ALLAINES (Claude d') : Histoire de la chirurgie, Que sais-je ? P.U.F., 1961. — 2. ANDRIEUX Maurice : Henri IV, Club sélectionné du livre (1955). — 3. BARIETY M. et COURY Ch. : Histoire de la Médecine, Les grandes études historiques, Fayard édit. (1963). — 4. BEGIN : La France Médicale n° 47 (1873). — 5. BORDIER : Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, 15 avril 1868. — 6. BOURDEILLES (Pierre de) : Abbé et Seigneur de Brantôme : œuvres complètes publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur par Prosper Mérinée et Louis Lacour, 15 tomes. Paris, Plon-Nourrit (1858-1895). — 7. BOUSSEL Patrice : Ambroise Paré honnête homme et chirurgien de combat. Préface d'une anthologie des œuvres d'A. Paré. Livre club des libraires (1964). — 8. BURNAND Robert : La Cour des Valois. Hachette (1947). — 9. CASTIGLIONI A. : Histoire de la Médecine. Traduction J. Bertrand et F. Gidon, Payot édit., Paris (1931). — 10. CHAMPION Pierre : Catherine de Médicis présente à Charles IX son royaume. Paris (1937) Grasset. — 11. CHAMPION Pierre : La France et le Contrôle de l'Espagne, tome I, tome II (1939) Grasset. — 12. CHAUSSADE A. : Ambroise Paré et Charles IX, in Revue Historique, tome CLVI, nov.-déc. 1927, pages 294 à 323. — 13. CHIROL Pierre : Rouen, Arthaud édit. Grenoble 1931. — 14. DEBENEDETTI R. : La Médecine militaire. Que sais-je ? P.U.F. — 15. DIAMANT-BERGER : article A. Paré in « Les Princes de la Médecine ». Préface de Georges Duhamel, Le livre contemporain (1959). — 16. DUMESNIL René : Histoire illustrée de la Médecine. Plon (1935). — 17. ELOY F.V. : Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne, article Paré, 1778 Mons. — 18. ERLANGER Philippe : Le Massacre de la Saint-Barthélémy, N.R.F. 1960. — 19. ESCHEVANNES (Carlos d') : La vie d'Ambroise Paré. Préface de J.-L. Faure. N.R.F. 1930. — 20. ESTOILE (Pierre de l') : Mémoires-journaux, publiés en 12 tomes in-8°, cavalier par Brunet, Champollion, Halphen, Ch. Read, Paul Lacroix, Tamizef de Larroque, Tricotel. Paris, Lemerre, 1875-1883. — 21. FAUVET Jean : Les Etapes de la Médecine. Que sais-je ? P.U.F. 1941-1948. — 22. : GOULIN : Lettre à M. Freron, Amsterdam, 1771. — 23. GREGORY Claude : Introduction et préface à A. Paré. Oeuvres choisies. Club Français du Livre, 1954. — 24. HAAG E. : La France protestante ou vie des protestants qui se sont fait un nom dans l'histoire, depuis les premiers temps de la Réformation jusqu'à la reconnaissance de la liberté des cultes par l'Assemblée nationale. Genève, 1846-59, 10 volumes. — 25. HERITIER Jean : Catherine de Médicis, Fayard, Paris, 1940. — 26. HOWARD W. HAGGARD : Devils, drugs and doctors. Harper édit. 1929. — 27. HUE François : Histoire de l'Hospice général de Rouen de 1602 à 1810. Lestringant édit. 1903. — 28. HUMIERES (Louise d') : Catherine de Médicis. Club du livre d'histoire, 1956. — 29. JAL : Dictionnaire critique de biographie et d'histoire (1872). — 30. KENNETH WALKER : Adaptation Dr Victor Chevalier. Histoire de la Médecine. Ed. Gérard et Cie, Verviers. — 31. LAIGNEL-LAVASTINE Prof. : Histoire Générale de la Médecine, 3 tomes. — 32. LALANNE L. :

Dictionnaire historique de la France. P. Hachette, 1877. — 33. LE PAULMIER : Ambroise Paré d'après de nouveaux documents. Librairie académique Didier, Perrin et Cie, Paris, 1887. — 34. LEPINE Elisabeth : Essai sur Ambroise Paré et la Médecine des enfants, thèse, Paris 1901. — 35. MALGAIGNE J.-F. : Oeuvres complètes d'Ambroise Paré, 1840, 3 vol. — 36. METTER : History of Medecine, Blakiston, Philadelphia, 1947. — 37. MONDOR Henri : Grands médecins presque tous, article Paré, Corréa éditeur, 1943. — 38. MONDOR HENRI : Hommes de qualité (reproduisant la préface du livre de J.-L.Vaudoyer ; A. Paré et les Valois) N.R.F. 1939. — 39. PEYRILHE : Histoire de la chirurgie, tome III. — 40. RABELAIS : Edition critique d'Abel Lefranc et P. Champion, édit. — 41. REINHARD Marcel : Henri IV ou la France sauvée. Club du meilleur livre, 1958. — 42. SULLY : Mémoires des sages et royalles oeconomies d'estat, domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand. — 43. THOU (Jacques-Auguste de) : Historiarum sui temporis de 1543 à 1610, édit. française publiée à Londres en 1734 dans la traduction de La Maserier, Prevost, Desfontaines, Le Duc, Adam et Charles Lebeau. — 44. VAUDOYER Jean-Louis : Ambroise Paré et Les Valois. Ciba édit. Lyon 1936. Préface de H. Mondor.

ADDENDA

Dans la préface de la treizième édition de sa « Vie de Jésus » Ernest Renan explique pourquoi il n'a pas ajouté de bibliographie à son œuvre car, dit-il « une bibliographie n'est utile que quand elle est complète ». Nous pensons qu'il est exact qu'une bibliographie n'est jamais complète (hélas) mais si incomplète qu'elle soit elle est de la plus haute utilité.

Ainsi le présent travail était rédigé quand nous eûmes connaissance des deux travaux suivants que nous nous permettons d'ajouter à notre bibliographie :

1) Une communication à la Société Française d'Histoire de la Médecine. « Le Calvinisme de Pierre Franco et sa vie errante » du Pr. SOURNIA (23-9-66). Dans ce travail publié dans *Histoire des Sciences Médicales,* n° 1 de 1968, l'auteur opine pour un A. Paré catholique.

2) Ambroise Paré et la Saint-Barthélémy par le docteur GANIERE. Bulletin de l'Association Générale des Médecins de France. N° 8, 1967. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec les données et les conclusions de ce travail.

RÉÉDITION EN FAC-SIMILE

DES BULLETINS DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

depuis 1902 jusque 1946

Cette réédition, assurée par les Ateliers R. LACER, comportera 40 volumes reliés sous couverture en Skivertex, avec des aplats décorés en deux tons, avec des fers originaux. Chaque volume sera illustré de planches hors-texte.

LES ATELIERS R. LACER
20, RUE DE LA FONTAINE-A-MULARD
PARIS XIIIe